

BORDEAUX METROPOLE

**EXTRAIT DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE**

**Séance du 29 mai 2015
(convocation du 22 mai 2015)**

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Neuf Mai Deux Mil Quinze à 09 Heures 30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président de BORDEAUX METROPOLE.

ETAIENT PRESENTS :

M. JUPPE Alain, M. ANZIANI Alain, M. CAZABONNE Alain, M. DUPRAT Christophe, M. REIFFERS Josy, Mme BOST Christine, M. LABARDIN Michel, M. BOBET Patrick, M. DAVID Alain, M. RAYNAL Franck, M. MANGON Jacques, M. PUJOL Patrick, Mme JACQUET Anne-Lise, Mme MELLIER Claude, Mme VERSEPUY Agnès, M. DUCHENE Michel, Mme TERRAZA Brigitte, M. TOUZEAU Jean, Mme WALRYCK Anne, M. ALCALA Dominique, M. COLES Max, Mme DE FRANÇOIS Béatrice, Mme FERREIRA Véronique, M. HERITIE Michel, Mme KISS Andréa, M. PUYOBRAU Jean-Jacques, M. SUBRENAT Kévin, M. TURBY Alain, M. TURON Jean-Pierre, M. VERNEJOUL Michel, Mme ZAMBON Josiane, Mme AJON Emmanuelle, M. AOUIZERATE Erick, Mme BEAULIEU Léna, Mme BERNARD Maribel, Mme BLEIN Odile, M. BONNIN Jean-Jacques, Mme BOUDINEAU Isabelle, M. BOURROUILH-PAREGE Guillaume, M. BOUTEYRE Jacques, Mme BOUTHEAU Marie-Christine, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CALMELS Virginie, Mme CASSOU-SCHOTTE Sylvie, M. CAZABONNE Didier, Mme CAZALET Anne-Marie, Mme CHABBAT Chantal, M. CHAUSSET Gérard, Mme CHAZAL Solène, Mme COLLET Brigitte, M. COLOMBIER Jacques, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, Mme DELAUNAY Michèle, M. DELAUX Stéphan, M. DELLU Arnaud, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUBOS Gérard, Mme FAORO Michèle, M. FELTESSE Vincent, M. FETOUH Marik, M. FEUGAS Jean-Claude, M. FLORIAN Nicolas, Mme FORZY-RAFFARD Florence, M. FRAILE MARTIN Philippe, Mme FRONZES Magali, M. GARRIGUES Guillaume, M. GUICHARD Max, M. HICKEL Daniel, M. HURMIC Pierre, Mme IRIART Dominique, Mme JARDINE Martine, M. JUNCA Bernard, Mme LACUEY Conchita, M. LAMAISON Serge, Mme LAPLACE Frédérique, Mme LEMAIRE Anne-Marie, Mme LOUNICI Zeineb, Mme MACERON-CAZENAVE Emilie, M. MARTIN Eric, M. MILLET Thierry, M. PADIE Jacques, Mme PEYRE Christine, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, Mme POUSTYNNIKOFF Dominique, M. RAUTUREAU Benoit, Mme RECALDE Marie, M. ROBERT Fabien, M. ROSSIGNOL PUECH Clément, Mme ROUX-LABAT Karine, Mme THIEBAULT Gladys, Mme TOURNEPICHE Anne-Marie, M. TOURNERIE Serge, Mme TOUTON Elizabeth, M. TRIJOULET Thierry, Mme VILLANOYE Marie-Hélène.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. CAZABONNE Alain à M. JUPPE Alain à partir de 12h20
M. PUJOL Patrick à M. SUBRENAT Kévin à partir de 12h20
Mme VERSEPUY Agnès à M. LABARDIN Michel jusqu'à 10h10
Mme KISS Andréa à Mme FERREIRA Véronique à partir de 12h55
Mme AJON Emmanuelle à M. DELLU Arnaud à partir de 12h20
M. CAZABONNE Didier à M. FLORIAN Nicolas à partir de 12h20
Mme CAZALET Anne-Marie à Mme CHABBAT Chantal à partir de 12h20
Mme CUNY Emmanuelle à Mme DELATTRE Nathalie
M. DAVID Yohan à M. DAVID Jean-Louis de 11h30 à 12h20
Mme DELAUNAY Michèle à Mme FAORO Michèle à partir de 13h10
M. DELAUX Stéphan à M. ROBERT Fabien à partir de 12h20
Mme JARDINÉ Martine à Mme BOST Christine à partir de 12h20

M. JUNCA Bernard à M. BOBET Patrick à partir de 11h50
Mme LACUEY Conchita à M. PUYAUBRAU Jean-Jacques à partir de 12h20
M. LAMAISON Serge à Mme DE FRANÇOIS Béatrice à partir de 12h20
M. LE ROUX Bernard à Mme TOURNEPICHE Anne-Marie
Mme LEMAIRE Anne-Marie à Mme JACQUET Anne-Lise à partir de 12h20
M. LOTHaire Pierre à Mme DESSERTINE Laurence
M. MILLET Thierry à Mme PEYRÉ Christine à partir de 11h30
M. NJIKAM MOULIOM Pierre De Gaétan à Mme PIAZZA Arielle
M. POIGNONEC Michel à M. MARTIN Eric à partir de 11h35
Mme RÉCALDE Marie à M. ANZIANI Alain à partir de 12h20
M. SILVESTRE Alain à M. FRAILE MARTIN Philippe
M. TRIJOULET Thierry à M. VERNEJOUL Michel à partir de 12h20

EXCUSES :

M. MAMERE Noël
LA SEANCE EST OUVERTE

Marchés Publics - Location de semi-remorques avec chauffeurs pour le transport de déchets métropolitains entre les sites de transit et de traitement - Appel d'offres - Autorisation de signature

Monsieur ALCALA présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Le marché n°130134U « Transport des déchets de type ordures ménagères résiduelles, recyclables ou tout venant incinérable par semi-remorque à partir d'un centre de transfert ou de transit communautaire vers les usines d'incinération de Bègles et Cenon » arrive à échéance.

Afin d'assurer la continuité des prestations, les services métropolitains ont mis au point un dossier de consultation des entreprises afin de lancer un nouvel avis d'appel public à concurrence.

Cette consultation s'est faite sous la procédure de l'appel d'offres ouvert au niveau européen, conformément aux articles 33 3^{ème} alinéa, 57 à 59 du code des marchés publics, eu égard à l'estimation financière du marché par le service.

La durée du marché est d'une année, à compter de la date de notification au titulaire, reconductible annuellement pour une durée maximale de reconduction de 3 ans.

Le marché, non allotie, est conclu sur la base de prix unitaires révisables semestriellement.

Il s'agit d'un marché à bons de commande avec un maximum en valeur de 500.000 € HT par an, soit 2.000.000 € sur 4 ans.

Les prix sont révisables mensuellement, selon les modalités prévues dans le cahier des clauses administratives particulières.

A l'issue de cette procédure, la Commission d'appel d'offres (CAO), réunie le 16 avril 2015, a décidé d'attribuer le marché correspondant à l'entreprise VEOLIA, pour un montant de 1.077.064 € HT (soit 269.266 € HT par an conformément au détail estimatif).

En conséquence de quoi, il apparaît aujourd'hui nécessaire :

- D'autoriser Monsieur le Président à signer le marché avec la société VEOLIA pour un montant estimatif de 269 266 € HT par an,

- D'autoriser Monsieur le Président à prendre toute décision relative à l'exécution et au règlement du marché.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Bordeaux Métropole,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L5217-2,

Vu le code des marchés publics, notamment ses articles 33-3^{ème} alinéa et 57 à 59 et 77,

Vu la décision de la CAO en date du 16 avril 2015 attribuant le marché à l'entreprise VEOLIA,

Vu les documents de la consultation et les pièces du marché mis à disposition des élus métropolitains en application des articles L 2121-12 et L 2121-13 du CGCT à l'hôtel de la Métropole à la direction de la commande publique,

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT

Que par sa décision en date du 16 avril 2015, la commission d'appel d'offres a attribué le marché portant sur la location de semi-remorques avec chauffeurs pour le transport de déchets métropolitains entre les sites de transit et de traitement à la société VEOLIA.

Qu'il y a lieu d'autoriser Monsieur le Président à signer le marché avec cette entreprise.

DECIDE

Article 1 :

Monsieur le Président est autorisé à signer le marché avec l'entreprise VEOLIA ayant émis l'offre économiquement la plus avantageuse, et pour un montant de 269.266 € HT par an (soit 296.192,60 € TTC par an conformément au détail estimatif).

Article 2 :

Monsieur le Président est autorisé à prendre toute décision relative à l'exécution et au règlement du marché.

Article 3 :

La dépense résultant du présent marché sera imputée sur les crédits de fonctionnement ouverts à cet effet au budget annexe déchets ménagers des exercices 2015 et suivants comme suit :

- Programme : 11P004 – Traitement et valorisation des déchets
- Opération : 11P004O 002 – Marchés de transport et traitement des déchets
- Chapitre – Article : 011 - 611

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.
Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 29 mai 2015,

Pour expédition conforme,
par délégation,
Le Vice-Président,

**REÇU EN PRÉFECTURE LE
10 JUIN 2015**

PUBLIÉ LE : 10 JUIN 2015

M. DOMINIQUE ALCALA